



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

Relevé des délibérations du Conseil d'Administration du 24 mars 2014

Le Conseil d'Administration de l'UEB, en sa séance du 24 mars 2014,

- a approuvé le compte-rendu du Conseil d'Administration du 13 janvier 2014
- a adopté la délibération n° 2014-05, Demande de délai au MESR pour la constitution de la COMUE UBL
- a adopté la Délibération n°2014-06, Compte financier de l'exercice 2013
- a adopté la Délibération n°2014-07, Budget rectificatif N°2014-01
- a adopté la Délibération n°2014-08, Modalités de prise en charge des frais de mission de l'UEB
- a adopté la Délibération n°2014-09, Organigramme fonctionnel de l'UEB
- a adopté la Délibération n°2014-10, Contrats d'objectifs et de moyens « Numérique » UEB / Région pour 2014
- a adopté la délibération n° 2014-11, Convention de financement entre l'UEB et ses membres – Avenant 2
- a adopté la Délibération n°2014-12, Désignation représentant UEB Institut Confucius
- a adopté la Délibération n°2014-13, Délégation de signature du président au directeur exécutif
- a adopté la Délibération n°2014-14, Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Exécutif
- a adopté la Délibération n°2014-15, Adhésion du Museum d'histoire naturelle à l'UEB en tant que membre associé
- a adopté la Délibération n°2014-16, Adhésion de l'ENSAB à l'UEB en tant que membre associé

Fait à Rennes, le 14 avril 2014,

Le Président de l'Université
Européenne de Bretagne

Pascal OLIVARD